



La Vieux-Rue, le 10 avril 2025

Arrêté n° 2025 - 04

1 Place de la Mairie  
76160 LA VIEUX-RUE  
Tél: 02.35.34.00.82  
E-mail : mairie.lavieuxrue@wanadoo.fr

**ARRETE TEMPORAIRE  
portant réglementation de la circulation sur l'ensemble de la commune,  
Commune de LA VIEUX-RUE en agglomération**

Le Maire de la commune de LA VIEUX RUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

Vu le Code de la Route et notamment l'article R. 411-8 ;

Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie ;

Vu la demande de l'entreprise INEO – 16 rue de la Boulaie – 76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

Considérant que pour assurer les travaux d'entretien de l'éclairage public à la nacelle

**ARRETE**

Article 1 : A compter du 22 avril 2025 et jusqu'au 16 mai 2025, la circulation des véhicules sur l'ensemble de la commune est soumise aux prescriptions définies aux articles ci-dessous.

Article 2 : La circulation sera alternée par des feux tricolores ou manuellement ; le dépassement interdit et la limitation vitesse fixée à 50 km/h.

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

Article 4 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.

Article 5 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 6 :

- le Maire de la commune de La Vieux Rue,
  - M. le Commandant du groupement de Gendarmerie,
  - Le responsable des travaux, de l'Entreprise INEO,
- sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,



Le Maire

Thierry VANDERPERT